UNIVERSITÉ LAVAL

Service des activités sportives

PROCÉDURE

RÉSERVATION NATATION LIBRE (RTPEPS)

Dans le but de permettre à notre clientèle de réserver une place en natation libre, le **Service des activités sportives (SAS)** a élaboré une procédure de réservation de place. Celle-ci sera disponible par notre système de réservation **RTPEPS** avec des adaptations pour se conformer aux règles aquatiques en situation de pandémie.

Généralités

1) Toute personne qui désire réserver une place en natation libre a l'**obligation de se créer un compte** dans le système de réservation **RTPEPS**.

2) Une réservation est **obligatoire** pour tous les bains, que vous soyez membre ou non-membre. Aucune substitution de personne n'est possible.

3) **Un membre** peut réserver une place 70 heures avant l'heure de début du bain. **Un non-membre** peut réserver une place à partir de 19h30 le jour précédent le bain.

4) L'accès est gratuit pour les membres et payant pour les non-membres.

5) Il est permis de faire une seule réservation par jour pour la natation libre.

6) L'âge minimal pour réserver une place et avoir accès à la natation libre est **13 ans**. Une preuve de date de naissance pourrait être exigée à la réception du Peps.

7) Toute personne qui souhaite **annuler** une réservation doit le faire **au minimum 3 heures avant le début de la réservation via son compte RTPEPS**.

Procédure d'utilisation de la plateforme RTPEPS

Création d'un compte RTPEPS

- Visiter le site : https://secure.sas.ulaval.ca/rtpeps, ● Cliquer sur : ***Je veux m'inscrire.***

  Membre : Indiquer le NI dans la case à cet effet et cliquez sur ***Vérifier***.

  Non-membre : Cliquer sur : ***Vous ne détenez pas de carte.***

- Compléter les informations demandées.
- Cliquer sur : ***Confirmer***.
- Un message vous sera acheminé dans votre boîte courriel pour confirmer votre inscription à la plateforme **RTPEPS.**

RÉSERVATION d'une place en natation libre

- Visiter le site : https://secure.sas.ulaval.ca/rtpeps/
- Cliquer sur : ***Je souhaite me connecter***
- Entrer votre courrier électronique ainsi que votre mot de passe.
- Cliquer sur l'onglet : ***Réservations.***
- Choisir la date à laquelle vous désirez réserver.
- Cliquer sur : ***"Natation libre ".***
- Identifier l'heure à laquelle vous voulez venir et cliquer sur : ***Réserver***. ● Vous aurez alors 1 minute pour confirmer votre réservation.
- Pour les bains pour tous : Une réservation par famille. Vous devez indiquer le nombre de personnes qui seront présentes. (maximum de 6 personnes par réservation)

Félicitation, vous avez réservé votre place avec succès !

ANNULATION d'une réservation en natation libre

- Se connecter à votre compte **RTPEPS.**
- Choisir l'onglet : ***Historique*.**
- Cliquer sur : ***Cette semaine*.**
- Identifier la journée que vous voulez annuler et cliquer sur : ***Annuler la réservation***.

Conditions et modalités d'utilisation de la plateforme RTPEPS

1- Confirmation d'une réservation

Toute personne qui réserve une place à la **natation libre** a l'obligation de **confirmer** sa présence à la réception du Peps. Pour se faire il doit se présenter au plus tôt dans les **15 minutes** précédant le début de la plage horaire ou au plus tard **20 minutes** avant l'heure de fin du bain.

La confirmation de la réservation s'effectuera à un poste d'accueil de la réception du Peps. À ce moment un coupon sera émis et servira à accéder au bassin prévu et il sera récupéré par un sauveteur.

Pour un membre : Le membre récupérera son coupon en confirmant sa présence à un poste d'accueil à la réception du Peps et il utilisera sa carte de membre pour franchir le tourniquet. Le membre doit avoir sa carte de l'Université Laval (rouge ou virtuelle) ou celle émise par le Peps (blanche).

Pour un non-membre : C'est au moment de la confirmation de la réservation qu'un non-membre devra payer son droit d'accès à un poste d'accueil à la réception du Peps selon la tarification en vigueur. Pour confirmer sa réservation un non-membre devra fournir son numéro d'identification (NI) qui lui a été attribué lors de la création de son compte RTPEPS (série de 9 chiffres débutant par 500).

2- Pénalité

Si une réservation n'est pas confirmée **20 minutes** avant l'heure de la fin du bain, une pénalité sera attribuée au dossier de la personne qui a effectué la réservation.

À la 5ième pénalité dans un dossier incluant celles décernées avec d'autres types de réservations dans RTPEPS, le client perd son privilège de réserver une place pour une semaine (7 jours). Après ce délai les pénalités sont effacées du dossier et il est à nouveau possible de faire des réservations avec RTPEPS.

Un client qui ne peut pas réserver pour une semaine (7jours) pourra quand même entrer au PEPS avec sa carte de membre ou avec une entrée quotidienne.

Toute personne peut en tout temps vérifier l'état des sanctions (pénalités) à son dossier en cliquant sur l'onglet : ***Bonjour ''Nom du client' ; sanctions.***

Bain pour tous : Si le nombre de personnes indiquées dans la réservation n'est pas le même que le nombre de personne qui se présentent au bain, une pénalité sera attribuée au dossier de la personne qui a effectué la réservation.

3- Annulation d'une réservation

Toute personne qui souhaite **annuler une réservation** doit le faire **au minimum 3 heures avant le début de la réservation**, sinon elle verra son dossier cumuler une pénalité.

4- Autres modalités

Toute personne qui réserve une place en natation libre conserve le privilège de réserver dans la même journée pour 2 autres sports offerts dans RTPEPS selon la règle suivante : **MAXIMUM de 1 heure par jour par sport pour un MAXIMUM de 2 sports par jour.**

Dans le cas de 2 réservations consécutives dans 2 sports différents, la première confirmation de terrain sera suffisante pour les 2 réservations. Cela évitera une pénalité et des déplacements inutiles.

Toute personne qui utilise le système de réservation RTPEPS pour réserver une place au bain libre est assujettie à cette procédure mais également aux **Règles sur le comportement des usagers au PEPS** disponible sur notre site web https://www.peps.ulaval.ca/wp-content/uploads/2015/02/regl_usager.pdf

Le 7 décembre 2020.